

COMMUNIQUÉ

MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS DE LA VILLE DE SUTTON SUTTONNAIS, SUTTONNAISES, À NOUS DE DÉCIDER DE L'AVENIR DE NOTRE VILLE

Sutton, le 18 mars 2015 - Les modifications réglementaires de zonage et de lotissement proposées par le maire Dandenault et ses conseillers sont à contre-courant des principes du développement durable.

Ces changements significatifs qui affectent les zones de conservation et d'altitude moyenne, en augmentant la longueur et le degré de pente permis pour la construction de nouveaux chemins et entrées de cour, pourraient provoquer des dégâts importants.

On se souviendra que la tempête Irène, en 2012, a été responsable du débordement de rivières, de ruisseaux et de fossés, d'affaissements de chemins et de bris de ponceaux, causant des dommages évalués à plusieurs centaines de milliers de dollars, sur les chemins Draper, Old Notch, Schweizer, Élie, Bullock, etc. Avec les nouvelles normes proposées pour les chemins privés et leurs pentes excessives, quand surviendra une situation d'urgence, nos premiers répondants, ambulanciers et pompiers risquent de ne pouvoir se rendre sur les lieux, avec toutes les conséquences qui s'ensuivront.

On dit vouloir faciliter l'accession à la propriété en réduisant la superficie minimale des lots, et donc, leur valeur. Les lots présentement disponibles sur le marché ne se vendent pas, n'est-ce pas plutôt qu'ils sont trop chers? De plus, il est faux de prétendre que l'augmentation du parc immobilier se traduira par un taux de taxe foncière inférieur. Toutes les études le prouvent: cette augmentation ne fera qu'augmenter la demande de services et d'entretien du réseau routier, et donc, les coûts.

Dans La Voix de l'Est, le 11 mars dernier, on pouvait lire *Le conseil municipal a rencontré avant les Fêtes des entrepreneurs, des arpenteurs et des promoteurs pour discuter de leurs doléances. « On les a écoutés. Mais on n'a pas tout pris pour du cash. On ne virera pas le village et la montagne à l'envers. On veut trouver un juste milieu entre développement et protection de l'environnement »*, assure M. Dandenault. .../2.

N'est-ce pas plutôt aux Suttonaises et Suttonnais de décider? Avec ses paysages et son environnement, Sutton est un joyau. Pourquoi le dilapider au seul profit d'une minorité?

Suttonnais, Suttonnaises, pensons aux générations futures, mobilisons-nous afin d'aider nos élus à comprendre que les changements proposés ne représentent pas la volonté de la population. Sutton n'est pas une marchandise, c'est un milieu de vie.

Consultation publique
le samedi 21 mars à 9h à l'Hôtel de Ville de Sutton

- 30 -

Pour information : Dominique Parent
450.538.6441 ou 514.738.5106
domi.parent@icloud.com